

le salut des âmes et de sa piété envers Marie. Ce saint, si ami de la jeunesse, s'était aperçu que le mois de mai était le plus dangereux de l'année pour les jeunes gens. Désolé de ne pouvoir contenir ni la fougue de leur tempérament, ni l'effervescence de leurs passions, il les regardait avec attendrissement et versait des larmes. Enfin, il fut inspiré de recourir à la sainte Vierge, et de mettre le jeune âge sous la protection de Marie pendant le mois de mai. A cet effet, il traça aux jeunes gens une règle de conduite à suivre dans tous les jours de ce mois. Il leur prescrivit de pieux hommages devant les tableaux, statues ou autels de Marie ; des exercices de piété quotidiens, l'assiduité à la messe, à la lecture spirituelle, au sermon et au salut ; des prières plus fréquentes jointes à des actes de vertu et à des œuvres pies ; enfin une communion générale ou particulière, dans le cours ou à la fin du mois, et une consécration à la sainte Vierge."

Ce passage est positif, et le digne ecclésiastique qui l'a écrit doit certainement être pour nous une puissante autorité. Cependant, je l'avoue, il ne me paraît pas suffisamment démontré que c'est à saint Philippe de Néri que nous sommes redevables de l'instruction du *Mois de Marie*. J'aurais voulu des preuves, et je ne trouve qu'une affirmation, qui ne tranche nullement la difficulté.

Mais qu'importe après tout le nom du véritable auteur de cette précieuse pratique ? Une seule chose doit nous suffire ? c'est qu'elle nous vient du ciel ; c'est qu'il n'y a qu'une sainte âme qui ait pu être l'interprète de la volonté du Seigneur. Or, nous trouvons ces caractères réunis dans la dévotion qui nous occupe. Notre piété doit donc être satisfaite.

Toutefois, si le P. Lalomia n'est pas l'auteur du *Mois de Marie*, il est certain au moins qu'il en fut un des plus ardens propagateurs. Il fut le premier qui publia un petit *livre* pour prescrire des exercices pendant le *mois* béni ; il prêcha en faveur de cette dévotion, et il s'occupa spécialement de la propager et de l'étendre. Aussi le nom de ce pieux missionnaire est-il vénéré parmi les fidèles et prononcé dans toute l'Italie comme celui d'un bienfaiteur.

Une si salutaire pratique ne pouvait pas demeurer dans une seule contrée ; elle avait été instituée pour régénérer, il fallait qu'elle s'étendît au-delà des monts, et qu'elle y portât ses fruits précieux.

La France, comme fille aînée de l'Eglise, fut la première à la recevoir ; elle en avait besoin d'ailleurs, car la belle saison y était aussi l'occasion, comme en Italie, de bien des désordres ; mais, d'un autre côté, elle aime beaucoup Marie, et elle accueillit avec bonheur une dévotion qui devait contribuer à étendre davantage le culte de la mère du Sauveur.

Il paraît que c'est au P. Doré, de la compagnie de Jésus, que nous devons, chez nous, l'établissement du *Mois de Marie*. Ce vénérable ecclésiastique, qui mourut en 1516, traduisit le petit *livre* du P. Lalomia ; il en prescrivit les exercices dans les communautés. On en fut ravi ; de pieuses familles voulurent prendre part à la touchante fête, et en quelques années la sainte dévotion se trouva tout-à-fait établie dans notre France.

Mais ce qui contribua éminemment à son progrès, ce fut la haute approbation que le pape Pie VII lui donna. Ce glorieux pontife, convaincu du